

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 26 Septembre 2019
Délibération n°20190926_10Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 46

Absents : 28

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 8

Votants : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : CULTURE - Partenariat projet bibliothèque numérique « SESAME »
avec le Département de la Charente**

Le jeudi 26 septembre 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 20 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de CELLEFROUIN.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - GIRAUD-BERNARD Éric – CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BRUN Jackie - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - THURU Marie-Danielle – CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – ROUSSEAU Christian BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - BOURIN Michel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - PÉNAUD André - CAMY Bruno - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

CRINE Jean-Jacques représenté par son suppléant COUSSY Gilbert
GUITTON Claude représenté par son suppléant FENIOU Janick

PARTAUD Xavier (pouvoir à AYRAULT Jean-Paul)
LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)
GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)
BRUSCHINI Eliane (pouvoir à BOURIN Michel)
DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)
ROUMAGNE Magalie (pouvoir à PÉNAUD André)
POTEL Maryse (pouvoir à CAMY Bruno)
JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

GAGNAIRE Marie-Claire - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - PELLETIER Dominique - VIGIER Jean-Pierre

Absents non excusés : BASSET Véronique - COMBAUD Alain - SOULET Marily - PREVAUTEL Caroline - VERGEZ Brigitte - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - DURAND Jean-Louis – BERTHAULT Patrick - RIVOLET Patricia – EDRICH Patrick - BOURABIER Jacques - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : CULTURE - Partenariat projet bibliothèque numérique « SESAME » avec le Département de la Charente

*Vu la proposition du Service Départemental de la Lecture du Département de la Charente en vue d'un partenariat en faveur du déploiement de la bibliothèque numérique SÉSAME,
Vu la proposition formulée par la commission culture réunie le 18 septembre 2019,*

Monsieur le Vice-Président en charge de la Culture informe l'assemblée que le Département de la Charente a déployé fin 2018 un dispositif de bibliothèque numérique « SÉSAME » dans le cadre de sa politique en faveur du développement et de la promotion de la lecture publique. Cet outil a été développé en vue de répondre aux nouveaux usages des lecteurs, de plus en plus friands de contenus numériques (livres, musique, film, applications diverses...).

Dans un premier temps et afin de tester l'intérêt des lecteurs pour l'outil, le Service Départemental de Lecture du Département de la Charente a lancé la bibliothèque numérique « SÉSAME » en partenariat avec plusieurs bibliothèques « pilote », dont celle de VARS. Le succès de SÉSAME est réel et semble correspondre aux attentes des lecteurs, mais aussi des non lecteurs.

Désormais, l'objectif du Département est de promouvoir l'outil en direction de l'ensemble du territoire charentais afin que tous les charentais puissent en bénéficier via leur bibliothèque de proximité.

L'outil a été présenté par les services du Département lors de la commission culture du 18 septembre 2019.

Pour le déployer, le Département propose un partenariat financier avec les communautés de communes et d'agglomération. L'engagement financier annuel de la CDC sollicité s'élèverait à 0,15€/habitant/an.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- ***S'ENGAGE, aux côtés du Département, en faveur du déploiement de la bibliothèque numérique départementale « SÉSAME » au sein de l'ensemble des bibliothèques du territoire communautaire ;***
- ***AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat en découlant ;***
- ***DECIDE D'INSCRIRE les crédits afférents au titre des exercices budgétaires concernés.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS**

